

<https://www.observatoire-collectivites.org/spip.php?article8786>

Au journal officiel du 3 juillet 2020

- Actualité - Au journal officiel -



Date de mise en ligne : vendredi 3 juillet 2020

Copyright © Observatoire Smacl des risques de la vie territoriale - Tous
droits réservés

Liste d'aptitude pour le recrutement dans le cadre d'emplois de conservateur territorial de bibliothèques, de conservateur territorial du patrimoine et d'administrateur territorial | Obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne | Diminution du produit des impôts revenant, en 2020, aux départements des Alpes-Maritimes, de Paris et des Hauts-de-Seine | Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions | Réforme du droit de la copropriété des immeubles bâtis

Concours

Arrêté du 16 juin 2020 portant établissement de la liste d'aptitude pour le recrutement dans le cadre d'emplois de conservateur territorial de bibliothèques (session 2018) à compter du 1er juillet 2020 [NOR : FPTC2015108A](#)

Arrêté du 16 juin 2020 portant établissement de la liste d'aptitude pour le recrutement dans le cadre d'emplois de conservateur territorial du patrimoine (session 2018) à compter du 1er juillet 2020 [NOR : FPTC2015109A](#)

Arrêté du 18 juin 2020 portant établissement de la liste d'aptitude au titre du concours d'administrateur territorial (session 2018) à compter du 1er juillet 2020
[NOR : FPTC2015361A](#)

e-administration

Arrêté du 26 juin 2020 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2019 fixant la liste des personnes morales de droit public mentionnées au 5^o du I de l'article 4 du décret n^o 2018-689 du 1er août 2018 relatif à l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne [NOR : CPAE2014961A](#)

Finances publiques

Arrêté du 25 juin 2020 pris pour l'application, en 2020, de l'article L. 1614-4 du code général des collectivités territoriales [NOR : TERB2016240A](#)

Le produit des impôts revenant, en 2020, aux départements des Alpes-Maritimes, de Paris et des Hauts-de-Seine est diminué au profit du fonds de compensation de la fiscalité transférée. Le montant du prélèvement à opérer est indiqué, pour chaque département, dans le tableau joint en annexe.

Justice

Loi n° 2020-833 du 2 juillet 2020 relative au droit des victimes de présenter une demande d'indemnité au Fonds de garantie des victimes des actes de terrorisme et d'autres infractions [NOR : JUSX2012546L](#)

Décret n° 2020-834 du 2 juillet 2020 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2019-1101 du 30 octobre 2019 portant réforme du droit de la copropriété des immeubles bâtis et relatif à diverses mesures concernant le fonctionnement de la copropriété [NOR : JUSC2006501D](#)

Conditions d'organisation d'une assemblée générale à la demande de tout copropriétaire afin de faire inscrire à l'ordre du jour une ou plusieurs questions concernant ses droits ou obligations ;
Informations à transmettre par un copropriétaire souhaitant faire réaliser des travaux d'accessibilité et inscription obligatoire à l'ordre du jour de l'éventuelle opposition de l'assemblée générale à de tels travaux ;
Modalités de vote par correspondance (conditions de délais, de transmission du formulaire de vote au syndic, de prise en compte du vote) ;
Encadrement de l'exercice des délégations accordées au conseil syndical par l'assemblée générale ;
Modalités de mise en œuvre de la consultation des copropriétaires dans les petites copropriétés ;
Diverses mesures concernant les syndicats dont les voix sont réparties entre deux copropriétaires ;
Modalités de mise en œuvre de nouvelles procédures judiciaires introduites par l'ordonnance du 30 octobre 2019 ;
Coordination et mise en cohérence du décret du 17 mars 1967 ainsi que de ses annexes avec les dispositions prises par l'ordonnance du 30 octobre 2019.

Arrêté du 2 juillet 2020 fixant le modèle de formulaire de vote par correspondance aux assemblées générales de copropriétaires [NOR : JUSC2016025A](#)